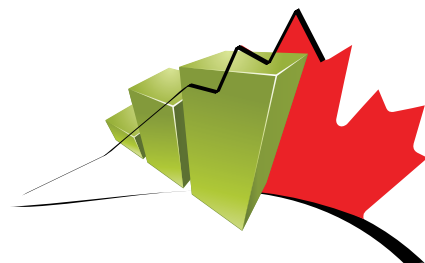


Une exploration de la dynamique d'entreprise des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants



par Chahreddine Abbes et Ryan Macdonald

Date de diffusion : le 24 août 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Une exploration de la dynamique d'entreprise des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants

par *Chahreddine Abbes et Ryan Macdonald*

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202200800003-fra>

Résumé

Le présent document présente un premier ensemble de caractéristiques des services de garde en milieu familial au Canada. Il utilise un nouvel ensemble de données pour identifier les fournisseurs autonomes de services de garde qui sont presque entièrement gérées par leurs propriétaires. Pour ces entreprises, les caractéristiques des propriétaires et de leurs familles, ainsi que l'évolution de leur revenu familial total entourant l'ouverture et la fermeture des entreprises sont examinées. Les résultats montrent que les immigrants constituent une part importante des exploitants de petites garderies en milieu familial et qu'ils ont des caractéristiques différentes de celles des propriétaires non immigrants. Plus précisément, les immigrants ont tendance à être plus âgés et plus susceptibles d'exploiter une garderie dans un ménage à faible revenu. Les résultats montrent également que les ménages ayant un couple à leur tête et les ménages sans enfants de moins de 13 ans représentent respectivement les trois quarts et la moitié de l'ensemble des garderies. Les familles avec des enfants de moins de 4 ans ne représentent qu'un exploitant de garderie sur cinq dans l'ensemble de données. De plus, pour les familles dirigées par un couple, l'administration d'une petite garderie en milieu familial est conforme à la situation où la garderie est exploitée comme source temporaire de revenu du ménage. Cela diffère des familles immigrantes et des familles à faible revenu où la garderie en milieu familial semble faciliter l'augmentation du revenu familial total lorsqu'elle ouvre, suivie d'une augmentation supplémentaire du revenu familial total lorsqu'elle ferme. Cela est conforme à la situation où la garderie en milieu familial agit comme un tremplin vers des possibilités futures. Enfin, certains éléments portent à croire que la mise en place de programmes de prématernelle ou de maternelle à temps plein est associée à une diminution du nombre de petites garderies en milieu familial.

Auteurs

Chahreddine Abbes et Ryan Macdonald travaillent à la Division de l'analyse économique de la Direction des études analytiques et de la modélisation de Statistique Canada.

Introduction

Le présent article examine les caractéristiques et l'évolution de la population des petites garderies en milieu familial et de leurs exploitants qui sont omniprésents dans l'ensemble du Canada¹. Il comble une lacune dans les connaissances actuelles sur le marché des services de garde d'enfants au Canada en fournissant des renseignements sur les entrepreneurs qui exploitent une garderie en milieu familial, sur leurs familles et sur leurs revenus.

Des études ont démontré que la garde d'enfants au Canada est essentielle pour soutenir l'emploi rémunéré des parents, en particulier les femmes qui effectuent la majorité du travail de garde d'enfants (Smith 2022, Power 2020, Wallace et Goodyear-Grant 2020, Penn 2012). À ce jour, la majorité des études sur les services de garde d'enfants se sont concentrées sur les grandes garderies ou les services de garde agréés (Cleveland et coll. 2008, Macdonald 2018, Friendly et Macdonald 2021). Ces études ont fait état des coûts, de la qualité et de la disponibilité des places dans les services de garde agréés. La recherche met l'accent sur les grands centres ou les fournisseurs agréés parce que, jusqu'à récemment, c'étaient les seuls fournisseurs qui pouvaient être facilement identifiés et étudiés. On en sait peu sur la population des services de garde en milieu familial non agréés.

Des collaborations entre Emploi et Développement social Canada et Statistique Canada permettent maintenant d'identifier les petites garderies en milieu familial, dont bon nombre sont probablement exploitées par des fournisseurs non agréés. En publiant les résultats de la collaboration, Archer et coll. (2021) notent qu'environ 100 000 de ces petites entreprises sont en activité au Canada chaque année. Malgré le grand nombre de petites garderies, elles semblent offrir moins de places que les plus grands centres agréés. Les milliers de petits services de garde d'enfants représentent en moyenne 32,1 % des revenus générés par les services de garde d'enfants déclarés par les entreprises. Cela suggère que la grande population de petites garderies en milieu familial constitue une partie importante du marché des services de garde, mais qu'il est nécessaire de mieux comprendre le rôle des petites garderies en milieu familial dans l'économie.

Les renseignements sur les petites garderies indiquent qu'elles offrent moins de places que les centres de services de plus grande taille, mais qu'elles sont plus dispersées (géographiquement). Beaucoup semblent offrir une plus grande flexibilité, y compris des services de garde d'enfants à temps partiel, ou être destinés à des créneaux précis. Archer et coll. montrent que les petites entreprises de l'industrie des services de garde d'enfants au Canada présentent un taux de roulement élevé, avec des taux d'entrée allant de 20 % à 30 % par an et des taux de sortie allant de 16 % à 20 % par an. Une petite garderie type a tendance à être en activité pendant moins de trois ans. Par conséquent, ces garderies peuvent représenter une partie du marché très résiliente aux chocs économiques. En raison du taux de roulement élevé, la fermeture d'une ou de plusieurs entreprises de services de garde d'enfants n'a pas trop de répercussions sur l'ensemble du marché, puisqu'elles sont rapidement remplacées. Archer et coll. font remarquer que la majorité des entreprises n'ont pas d'employés et sont dirigées par l'entrepreneur-propriétaire (dont la plupart sont des femmes) qui a démarré l'entreprise. Cependant, on ne sait pas comment un ensemble plus riche de caractéristiques pour les entrepreneurs, leurs familles et leur revenu familial est lié à l'activité d'entreprise et au rôle des petites entreprises de services de garde d'enfants en milieu familial au sein de l'économie.

1. Il n'existe pas de liste exhaustive de fournisseurs de services de garde au Canada. Le marché compte deux types de fournisseurs de services de garde d'enfants : réglementés et non réglementés (souvent appelés agréés et non agréés). Les travaux effectués à l'aide du Registre des entreprises de Statistique Canada ont révélé que la plupart des quelque 100 000 fournisseurs de services de garde ont tendance à ne pas être constitués en société, à être de petite taille et à n'avoir aucun employé, et bon nombre ne figuraient pas sur la liste des fournisseurs de services de garde réglementés disponible pour chaque province et territoire.

Ces sujets sont abordés dans le reste du présent article, dont la présentation est la suivante : la section 2 décrit la méthodologie utilisée pour comprendre les caractéristiques et l'évolution de la population des petites entreprises de services de garde d'enfants, la section 3 décrit les données utilisées et la section 4 fournit les résultats. L'article se conclut à la section 5, par une analyse des résultats.

Méthodologie

La méthodologie du présent article comporte trois volets. Premièrement, on présente une discussion sur la façon d'identifier les petites entreprises de services de garde d'enfants. Dans un deuxième temps, la liste des caractéristiques des services de garde d'enfants à l'étude est discutée. Cette liste comprend l'âge ou la province d'exploitation, les caractéristiques des propriétaires, telles que leur genre, et les caractéristiques de la famille où l'entreprise est située, comme le nombre de jeunes enfants à la maison. Troisièmement, un modèle statistique utilisé pour examiner la durée de vie des petites entreprises de services de garde d'enfants est décrit.

Identifier les petites entreprises de services de garde d'enfants

Pour identifier les petites entreprises de services de garde d'enfants, le présent article commence par la méthodologie d'Archer et coll. (2021), puis définit des sous-ensembles de données pour mettre l'accent uniquement sur les petites entreprises de services de garde d'enfants en milieu familial. Comme dans Archer et coll., le Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada, qui contient des renseignements sur toutes les entreprises en activité, constitue le point de départ. Dans le RE, les entreprises sont affectées à une industrie en fonction de leur activité principale. Les entreprises de services de garde d'enfants désignent les entreprises catégorisées dans l'industrie des services de garde (SCIAN 624410) du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)². L'activité principale de ces entreprises consiste à fournir des services de garde d'enfants et aucune distinction n'est faite entre les types d'entreprises de services de garde d'enfants, comme les garderies (y compris les services de garde en milieu familial), les prématernelles et les centres préscolaires. Cependant, les services fournis par le système scolaire officiel et par les gardiennes d'enfants ou gouvernantes sont exclus.

Pour examiner les petites entreprises de services de garde en milieu familial, seules sont retenues celles qui déclarent leur activité au moyen d'une déclaration de revenus d'entreprise T1 pour les particuliers. Cela ne tient pas compte des centres de services de plus grande taille, qui produisent des déclarations de revenus T2. Les entreprises retenues peuvent être agréées ou non, car les renseignements sur le statut réglementé ne sont pas disponibles dans le RE. Cependant, lorsqu'ils sont comparés aux listes publiques de fournisseurs de services de garde agréés, bon nombre des petits fournisseurs de services de garde examinés dans le présent article ne s'y trouvent pas et sont donc supposés être non agréés. Cette hypothèse a semblé raisonnable jusqu'à présent, mais de nombreuses provinces et de nombreux territoires ne publient pas les noms ou l'emplacement des services de garde en milieu familial agréés, ce qui limite la capacité de coupler les ensembles de données pour bien démêler le statut des entreprises de services de garde d'enfants en milieu familial.

2. Le terme « entreprise » fait référence à l'unité statistique au niveau de l'entreprise qui figure dans le RE.

La définition pour l'industrie du code 624410 (Services de garderie) est la suivante : « Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser des services de garderie pour les nourrissons ou les enfants. Les établissements de ce genre peuvent s'occuper d'enfants plus âgés lorsqu'ils ne vont pas à l'école et offrir des programmes d'éducation préscolaire ». Cette définition est disponible à l'adresse suivante : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1181553&CVD=1182006&CPV=62441&CST=01012017&CLV=3&MLV=5

La méthodologie liée à l'identification et à la sélection des petites entreprises de services de garde d'enfants en milieu familial produit un ensemble de données d'entreprises appelées ici « fournisseurs autonomes de services de garde » pour les années 2008 à 2016, de façon à les différencier des plus grandes garderies et à souligner que pratiquement tous ces fournisseurs de services de garde sont des travailleurs autonomes.

Caractéristiques des petites entreprises de services de garde d'enfants et de leurs propriétaires

Les renseignements sur les petites entreprises de garde d'enfants dont fait état la présente étude s'inscrivent dans l'un des quatre thèmes (tableau 1) : région géographique, caractéristiques de l'entreprise, caractéristiques personnelles des entrepreneurs et caractéristiques de la famille des entrepreneurs. Ces caractéristiques permettent de brosser un portrait statistique des entrepreneurs, de leur situation de vie et de l'évolution de la population des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants.

Tableau 1
Caractéristiques par thème

Thème	Variables
Région géographique	· Provinces et territoires
Caractéristiques des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants	· Nombre d'années en activité · Statut d'entrée, de sortie ou de poursuite des activités · Nombre d'employés ou statut de travailleur autonome
Caractéristiques personnelles de l'entrepreneur	· Âge · Genre · Statut d'immigrant
Caractéristiques de la famille de l'entrepreneur	· Taille de la famille · Situation familiale · Nombre d'enfants · Présence d'enfants dans certaines tranches d'âge · Variations du revenu familial au moment du démarrage ou de la fermeture d'un service de garde en milieu familial

Source : Statistique Canada.

Les tableaux sont présentés de deux façons. Premièrement, les données des années 2008 à 2016 sont regroupées pour produire des moyennes pour la période, afin d'illustrer les principales caractéristiques de la population des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants. Deuxièmement, un ensemble de tableaux, qui rendent compte des mêmes caractéristiques pour ceux qui entrent (entrants) et ceux qui quittent (sortants) l'industrie, est présenté. Ce deuxième ensemble de résultats illustre comment la population des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants et les caractéristiques de ces entrepreneurs évoluent au fil du temps.

Modèle à risques

Pour aider à comprendre les caractéristiques associées aux fournisseurs de services de garde d'enfants demeurant sur le marché, une technique statistique appelée « analyse des risques » est utilisée. Le but de l'analyse des risques³ est de comprendre si une certaine variable augmente ou diminue la probabilité qu'un événement (ici, la poursuite des activités d'entreprise pendant une autre année) survienne pour une population d'intérêt, en fonction du temps.

Ici, un modèle de régression de Cox (John Fox, 2008) est utilisé pour estimer les modifications du risque de base à partir des caractéristiques décrites ci-dessus. Le modèle est spécifié comme suit :

$$H(t) = f_0(t) \exp(BX'),$$

où $H(t)$ est la probabilité qu'une entreprise poursuive ses activités, $f_0(t)$ est la probabilité de référence qu'une entreprise poursuive ses activités et X est l'ensemble de covariables qui augmentent ou diminuent potentiellement la probabilité qu'une entreprise demeure en activité. Les covariables correspondent aux caractéristiques faisant l'objet de la comparaison décrite ci-dessus à une exception près : l'introduction d'une variable indicatrice pour saisir l'effet de la mise en œuvre des programmes de prématernelle ou de maternelle à temps plein en Ontario et en Colombie-Britannique. Elle vise à fournir une première indication à savoir si la mise en œuvre de ces programmes a eu des répercussions sur la probabilité que les petites entreprises de services de garde d'enfants en milieu familial demeurent en activité.

Étant donné que de nombreuses variables sont des variables nominales, il est nécessaire d'établir un scénario de référence lors de l'estimation du modèle auquel les rapports de risque (changements de la probabilité de demeurer en activité en fonction du changement d'une variable catégorique) pourraient être comparés. Dans ce cas, l'entreprise de référence est située en Ontario et appartient à une femme non immigrante âgée de 20 à 39 ans, qui vit dans un ménage monoparental au sein d'une famille de taille moyenne avec au moins un enfant âgé de moins de 4 ans, et qui n'est pas à faible revenu.

Sous cette spécification, le modèle de Cox peut être utilisé pour faire abstraction du temps lors de la comparaison en fonction des caractéristiques. Par exemple, s'il y a deux entreprises avec les caractéristiques X_1 et X_2 , alors le rapport de risque pour ces deux entreprises est comme suit :

$$RR = f_0(t) \exp(B X_1') / f_0(t) \exp(B X_2') = \exp(B X_1' - B X_2'),$$

où $\exp(B X_1' - B X_2')$ n'est pas une fonction du temps. Étant donné que de nombreuses variables sont catégoriques, les rapports de risque associés à la modification de ces variables peuvent être interprétés comme l'augmentation ou la diminution de la probabilité qu'une entreprise poursuive ses activités comparativement au scénario de référence si une certaine catégorie change (par exemple, passer d'une entreprise appartenant à des non-immigrants à une entreprise appartenant à des immigrants). Étant donné que les caractéristiques catégoriques peuvent être « activées » indépendamment, la spécification de Cox permet l'analyse individuelle du grand nombre de covariables possibles décrites ci-dessus.

3. L'examen du temps jusqu'à ce qu'un événement se produise relève largement de l'analyse de survie (parfois appelée « analyse de durée » dans le domaine de l'économie). Dans l'analyse de survie, on peut examiner une fonction de survie qui décrit la longévité d'une population donnée par rapport à un certain événement. En économie, cela se rapporte généralement à la survie de l'entreprise où la sortie constitue l'événement d'intérêt (pour un exemple, voir : Macdonald 2012 et ISDE 2017). En ajustant l'objet de l'analyse de survie, il est possible d'examiner la probabilité qu'une entreprise sorte ou reste en activité, en fonction du nombre de périodes auxquelles elle a survécu. C'est ce qu'on appelle la « fonction de risque », et l'analyse à l'aide d'une fonction de risque se prête à l'inclusion de multiples facteurs explicatifs qui augmentent ou qui diminuent la probabilité qu'une entreprise sorte du marché.

Données

Ce projet utilise les mêmes sources de données qu'Archer et coll. (2021) pour la création de son ensemble de données sur les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants. Il commence par des renseignements provenant de la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE), qui est gérée par la Direction des études analytiques et de la modélisation (Statistique Canada 2020) et qui a été combinée au RE (Statistique Canada 2022). Sur la base de ces fichiers, du SCIAN pour les services de garde d'enfants et du formulaire de déclaration d'impôt d'une entreprise (c'est-à-dire T1 ou T2), les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants peuvent être identifiés.

Les indicateurs du moment où les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants entrent ou quittent le marché des services de garde sont dérivés de la BDCDEE, qui est aussi la source d'information sur les caractéristiques des propriétaires d'entreprise. En fonction des renseignements sur les propriétaires d'entreprise provenant de la BDCDEE, les travailleurs autonomes propriétaires de services de garde d'enfants sont couplés au fichier des familles T1 (FFT1) pour obtenir les caractéristiques des familles.

Les données sur le statut d'immigrant sont extraites du Fichier intégré des résidents permanents et non permanents de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM). La BDIM intègre les dossiers administratifs sur l'immigration et les fichiers annuels de l'impôt et contient des renseignements sur le statut d'immigrant depuis 1980. Ces renseignements sont recueillis lorsque les personnes obtiennent le statut de résident permanent. Le fichier comprend les enregistrements sur les résidents permanents qui ont produit des déclarations d'impôt au moins une fois depuis 1980. Les données sont couplées avec la BDCDEE pour fournir une indication du statut d'immigrant pour les travailleurs autonomes propriétaires de services de garde d'enfants.

Résultats

Caractéristiques des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants regroupées

Nombre d'entreprises

Le nombre d'entreprises fournit des renseignements sur l'emplacement des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants, sur l'âge et le genre des propriétaires et sur la durée pendant laquelle les entreprises sont en activité. Les totalisations comprennent les totaux globaux et les valeurs selon le statut d'immigrant. Les résultats révèlent des différences importantes entre les entreprises appartenant à des immigrants et celles appartenant à des non-immigrants.

Au Canada, 267 903 fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants étaient en activité entre 2008 et 2016. La répartition de leurs entreprises dans les provinces et les territoires correspond globalement à la répartition de la population des particuliers (tableau 2). L'Ontario (43,5 %) comptait la plus grande part des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants, suivi du Québec (24,3 %) et de la Colombie-Britannique (12,1 %). Les territoires ne comptaient que 0,14 % de l'ensemble des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants.

Parmi les 267 903 entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants en activité, 106 417 (39,7 %) appartenaient à des immigrants, et leur distribution à l'échelle du pays est tout à fait différente de la répartition des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants

appartenant à des non-immigrants. Bien que les entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde appartenant à des immigrants soient présentes dans l'ensemble des provinces et des territoires, elles sont concentrées en nombre écrasant en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique, soit les provinces comptant la plus forte part d'immigrants dans leur population et où les entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde appartenant à des immigrants constituent la plus grande proportion de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants. Il en est ainsi particulièrement pour l'Ontario, où plus de la moitié de toutes les entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde appartiennent à des immigrants.

Tableau 2

Répartition des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants selon la province et le territoire et selon le statut d'immigrant, et part des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants appartenant à des immigrants selon la province et le territoire

	Répartition des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants	Répartition des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants appartenant à des immigrants	Répartition des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants appartenant à des non-immigrants	Part des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants appartenant à des immigrants
		pourcentage		
Terre-Neuve-et-Labrador	0,7	0,0	1,1	2,0
Île-du-Prince-Édouard	0,3	0,0	0,4	3,1
Nouvelle-Écosse	1,5	0,2	2,3	4,7
Nouveau-Brunswick	1,4	0,1	2,3	2,8
Québec	24,3	15,0	30,3	24,6
Ontario	43,5	60,9	32,0	55,6
Manitoba	2,2	0,9	3,1	16,4
Saskatchewan	2,8	0,6	4,2	9,1
Alberta	11,2	9,0	12,6	32,1
Colombie-Britannique	12,1	13,0	11,5	42,8
Yukon	0,0	0,0	0,1	24,6
Territoires du Nord-Ouest	0,1	0,0	0,1	22,0
Nunavut	0,0	0,0	0,0	28,1
Canada	100,0	100,0	100,0	39,7

Source : Statistique Canada.

Qu'elles appartiennent à des immigrants ou non, les entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde sont dans une très large mesure de petites entreprises. En règle générale, la seule personne travaillant dans l'entreprise est le propriétaire ou l'entrepreneur et l'espace situé à l'intérieur d'une résidence privée constitue le capital principal. Pour les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants examinés dans la présente étude, 98,3 % n'ont pas d'employés. Des 1,7 % restants de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants, 0,9 % ont un employé et moins de 0,5 % ont deux employés ou plus.

L'industrie des services de garde d'enfants dans l'ensemble est dominée par les femmes, ce qui se reflète dans les parts de propriété des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants (tableau 3). Dans l'ensemble, 88,5 % des entreprises de fournisseurs autonomes services de garde appartiennent majoritairement à des femmes. Cependant, il y a une différence entre les entreprises appartenant à des immigrants et celles appartenant à des non-immigrants. La part des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde détenues majoritairement par des femmes est inférieure de 11 points de pourcentage (et la part des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde détenues majoritairement par des hommes est plus élevée de 10 points de pourcentage) pour les entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde appartenant à des immigrants que pour celles appartenant à des non-immigrants.

Bien qu'il existe des enregistrements indiquant un large éventail d'âges pour les travailleurs autonomes propriétaires de services de garde d'enfants, la répartition par âge montre que ces travailleurs ont tendance à être d'âge moyen (tableau 3). Parmi les entreprises de fournisseurs autonomes de services

de garde en activité entre 2008 et 2016, plus de 62,4 % appartenaient à des personnes âgées de 30 à 59 ans, 20,1 %, à des personnes âgées de 20 à 29 ans et 13,1 %, à des aînés (60 ans et plus).

Tableau 3

Répartition des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants selon l'entreprise, les caractéristiques et le statut d'immigrant du propriétaire

Caractéristique	Répartition des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants par catégorie	Répartition des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants appartenant à des immigrants par catégorie	Répartition des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants appartenant à des non-immigrants par catégorie
	pourcentage		
Genre du propriétaire			
Propriété à part égale	1,5	2,0	1,0
Appartenant majoritairement à des hommes	10,0	16,0	6,0
Appartenant majoritairement à des femmes	88,5	82,0	93,0
Total	100,0	100,0	100,0
Âge du propriétaire			
Moins de 20 ans	4,4	3,0	5,3
20 à 29 ans	20,1	37,5 ‡	58,4 ‡
30 à 39 ans	30,0	37,5 ‡	58,4 ‡
40 à 59 ans	32,4	37,5	29,0
60 ans et plus	13,1	21,9	7,3
Total	100,0	100,0	100,0
Durée de l'activité d'entreprise (années)			
0	35,7	41,7	31,8
1	17,2	18,3	16,4
2	11,2	11,5	11,0
3	8,2	8,1	8,3
4 ou plus	27,7	20,4	32,5
Total	100,0	100,0	100,0

‡ valeur groupée pour les 20 à 29 ans et 30 à 39 ans

Source : Statistique Canada.

Comme pour les autres caractéristiques, il y a une différence marquée entre la répartition selon l'âge des travailleurs autonomes immigrants et non immigrants propriétaires de services de garde d'enfants. Les travailleurs autonomes propriétaires de services de garde d'enfants issus de la catégorie des immigrants avaient tendance à être plus âgés que les propriétaires non immigrants, et ce, particulièrement dans le cas des entrepreneurs âgés de 60 ans et plus. Un travailleur autonome immigrant propriétaire d'une entreprise de services de garde d'enfants sur cinq est âgé de 60 ans ou plus, comparativement à seulement 7,3 % des propriétaires non immigrants.

En ce qui concerne la durée d'activité de l'entreprise, la plupart des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde sont éphémères, et les entreprises appartenant à des immigrants ont tendance à avoir une durée de vie plus courte que les entreprises appartenant à des non-immigrants. Globalement, 35,7 % des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants sont sortis du marché au cours de la même année civile où ils y étaient entrés (durée = 0), suivis de 17,2 % qui sont sortis au cours de l'année civile suivant celle au cours de laquelle ils sont entrés sur le marché. Cela signifie que 52,9 % des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants étaient en activité pendant moins de deux ans. Pour les entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde appartenant à des immigrants, 41,7 % étaient en activité pendant une seule année, tandis que 60,0 % étaient en activité pendant moins de deux ans. Il s'agit de proportions supérieures à celles observées chez les entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde appartenant à des non-immigrants, où 31,8 % étaient en activité pendant une seule année et 48,2 % étaient en activité pendant moins de deux ans.

Structure de la famille

On présume que les attributs de la structure familiale (nombre de membres du ménage, familles monoparentales ou comptant un couple et présence d'enfants) jouent un rôle important dans les décisions relatives au démarrage, à la poursuite des activités ou à la fermeture d'une entreprise de services de garde d'enfants par un entrepreneur. Il convient plus particulièrement de noter la notion selon laquelle les familles avec de jeunes enfants peuvent faire face à des coûts du service de garde des enfants qui les amènent à exploiter un service de garde plutôt qu'à réintégrer le marché du travail jusqu'à ce que leurs enfants soient en âge de fréquenter l'école.

En ce qui a trait à la taille des familles, la plus grande part des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants (27,3 %) se trouvent dans une famille de quatre personnes (tableau 4). Il est important de noter que la « taille de la famille » inclut tous les membres du ménage et ne correspond pas nécessairement au nombre d'adultes ou d'enfants. Néanmoins, la proportion importante de ménages comptant quatre personnes suggère que la structure familiale est constituée de parents et d'enfants, ce qui peut s'harmoniser avec la notion de la présence d'un parent au foyer pour des raisons de coûts⁴. Les familles de deux personnes occupaient la deuxième proportion en importance (23,5 %). Celles-ci pourraient représenter les familles se composant d'un parent et d'un enfant, mais aussi les couples sans enfants.

Tableau 4
Structure et caractéristiques de la famille des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants

Caractéristique de la structure familiale	Pourcentage de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants
	pourcentage
Taille de la famille (nombre de personnes dans le ménage)	
1	12,2
2	23,5
3	20,0
4	27,3
5	12,3
6 ou plus	4,7
Total	100,0
Nombre d'enfants âgés de moins de 4 ans	
0	74,5
1	20,2
2 ou plus	5,3
Total	100,0
Familles comptant une seule personne comparativement aux familles comptant un couple selon les caractéristiques	
Familles comptant une seule personne sans enfants	28,0
Familles comptant un couple sans enfants	72,0
Total	100,0
Familles monoparentales avec enfants	23,0
Familles comptant un couple avec enfants	77,0
Total	100,0
Familles monoparentales avec enfants de moins de 4 ans	10,0
Familles comptant un couple avec enfants de moins de 4 ans	90,0
Total	100,0

Source : Statistique Canada.

4. Il en va de même pour les ménages de trois personnes avec un enfant, même si cela apparaît moins fréquemment dans les données, et il n'est pas possible de distinguer les ménages de trois personnes composés d'un parent seul avec deux enfants et ceux composés de deux parents avec un seul enfant.

Lorsque les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants sont examinés selon l'âge des enfants dans les familles, plus de la moitié (51,0 %) des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants sont situés dans des ménages sans enfants de moins de 13 ans (tableau 5). Cela contraste avec l'idée selon laquelle les entreprises de services de garde d'enfants en milieu familial sont associées, dans une large mesure, aux familles avec enfants. De plus, la proportion de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants dans les ménages avec des nourrissons ou de très jeunes enfants est assez faible. Cela suggère que les modèles d'entreprise où un parent (presque toujours une mère) ouvre un service de garde d'enfants en tant que travailleur autonome tout en s'occupant de son propre enfant seraient applicables à moins de la moitié des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants. En fait, près des trois quarts des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde sont exploitées dans des ménages n'ayant pas d'enfants âgés de moins de 4 ans.

Tableau 5

Présence d'enfants ayant un âge plus petit ou égal à un âge donné

Enfants présents	Pourcentage d'entreprises de services indépendants de garde d'enfants	
	pourcentage	
Aucun enfant de moins de 13 ans	51	
Enfants de moins de 13 ans	49	
Enfants de moins de 6 ans	33	
Enfants de moins de 4 ans	26	
Enfants de moins de 2 ans	10	
Enfants de moins de 1 an	4	

Source : Statistique Canada.

Lorsque les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants sont divisés en familles monoparentales ou comptant un couple, la très grande majorité d'entre eux se trouvent dans des familles comptant un couple, et ce, que des enfants demeurent dans le ménage ou non. Pour les familles sans enfants, 72 % des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants se trouvent dans des familles comptant un couple. Le pourcentage augmente à 77 % lorsque les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants se trouvent dans des familles comptant un couple avec enfants et passe à 90 % lorsqu'il s'agit de familles comptant un couple avec des enfants âgés de moins de 4 ans.

Selon Archer et coll. (2021), l'industrie des services de garde d'enfants au Canada est composée principalement de petites entreprises non constituées en société touchant un revenu relativement faible (le modèle varie entre 1 000 \$ et 34 000 \$ par année). Ces niveaux de revenu ne seraient pas suffisants pour subvenir aux besoins des familles de trois ou quatre personnes, ce qui donne à penser que les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants sont principalement perçus comme une source de revenu secondaire pour les familles comptant un couple. Si les ménages ayant recours aux fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants s'en servent comme source de revenu secondaire, le remplacement du revenu n'est pas important. Ces entreprises peuvent donc offrir un avantage supplémentaire à ces familles, comme la flexibilité ou la facilité d'accès au marché des services de garde d'enfants, ce qui les rend attrayantes comme méthode à court terme pour soutenir les revenus des familles. Cela appuie la notion selon laquelle les familles ayant des enfants et soumises à des contraintes financières évoluent dans un secteur du marché et aide à expliquer pourquoi une part disproportionnée d'entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants appartiennent à des immigrants qui sont en mesure de faire face à des défis sur le marché du travail.

Revenus familiaux

Comme point de départ pour examiner les revenus familiaux et les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants, la variable du revenu familial est divisée entre les familles à faible revenu et les familles qui ne sont pas à faible revenu⁵. Entre 2008 et 2016, 81 422 entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde (30,4 %) appartenaient à des familles à faible revenu tandis que la majorité étaient dirigées par des entrepreneurs dont la famille n'est pas à faible revenu (tableau 6). Même si la catégorie de revenu n'a pas de répercussions considérables sur la longévité de l'entreprise, il existe une différence notable entre les proportions de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants dans les ménages immigrants à faible revenu comparativement aux ménages non immigrants à faible revenu. Pour les entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde appartenant à des immigrants, 53,5 % se trouvent dans des ménages à faible revenu, tandis que 15,3 % se trouvent dans des ménages non immigrants à faible revenu. Bien que cela concorde avec l'idée que certains ménages offrent de services de garde d'enfants en tant que travailleur autonome comme source de revenu secondaire, cela souligne les différences éventuellement importantes dans leur utilisation par les ménages immigrants et les ménages non immigrants.

Tableau 6

Catégorie de revenu des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants

Caractéristiques	Pourcentage de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants		
	La famille n'est pas à faible	La famille est à faible	Population totale
	revenu	revenu	
Catégorie de revenu	69,6	30,4	100,0
Statut d'immigrant		pourcentage	
Immigrants	46,5	53,5	100,0
Non-immigrants	84,7	15,3	100,0
Durée de l'activité d'entreprise (années)			
0	32,6	42,8	35,7
1	16,6	18,5	17,2
2	10,9	11,8	11,2
3	8,2	8,1	8,2
Plus de 3	31,7	18,8	27,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada.

De nombreuses études ont montré que les immigrants au Canada peuvent avoir du mal à trouver des emplois bien rémunérés, notamment dans les domaines où les diplômés étrangers doivent être reconnus au Canada (par exemple, Li [2001], Morissette et Sultan [2013], Brosseau [2020]). Par conséquent, le revenu d'un fournisseur autonome de services de garde d'enfants peut ne pas être suffisamment élevé pour sortir les ménages immigrants de la pauvreté, si le principal soutien économique rencontre également des défis lorsqu'il accède au marché du travail. Les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants peuvent aussi permettre aux familles immigrantes d'avoir un certain revenu tout en recherchant des emplois mieux rémunérés. Cet aspect mérite un examen plus poussé à l'avenir. Les résultats ne permettent pas de conclure si le fait de vivre dans un ménage à faible revenu encourage les immigrants à ouvrir un service de garde en tant que travailleur autonome ou si la causalité peut aller dans la direction opposée. Dans ce cas, des difficultés à trouver du travail pourraient conduire une famille immigrée à ouvrir un service de garde en tant que travailleur autonome, et le faible revenu de l'entreprise

5. La définition du faible revenu provient du FFT1, qui est également la source d'information sur le revenu familial pour la présente étude. Le FFT1 utilise une mesure de faible revenu qui correspond à la moitié du revenu médian rajusté d'une famille. Ici, le terme « rajusté » indique une considération pour la taille de la famille. La définition de Statistique Canada du revenu total après impôt excluant les gains ou pertes en capital est utilisée pour établir le seuil de la mesure de faible revenu. Des travaux supplémentaires pourraient porter sur une désagrégation plus fine des revenus basée sur des quintiles ou des déciles afin de mieux déterminer le rôle que jouent les revenus familiaux dans l'entrepreneuriat des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants.

contribue en retour à la situation de faible revenu du ménage. Cela expliquerait la courte durée de l'activité et pourrait avoir une grande incidence sur les politiques touchant les services de garde d'enfants. Il pourrait y avoir des conséquences involontaires sur les familles immigrantes lorsque les politiques en matière de services de garde d'enfants se concentrent sur l'expansion des services de garde agréés, ce qui se produit souvent dans les plus grandes garderies.

Évolution des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants

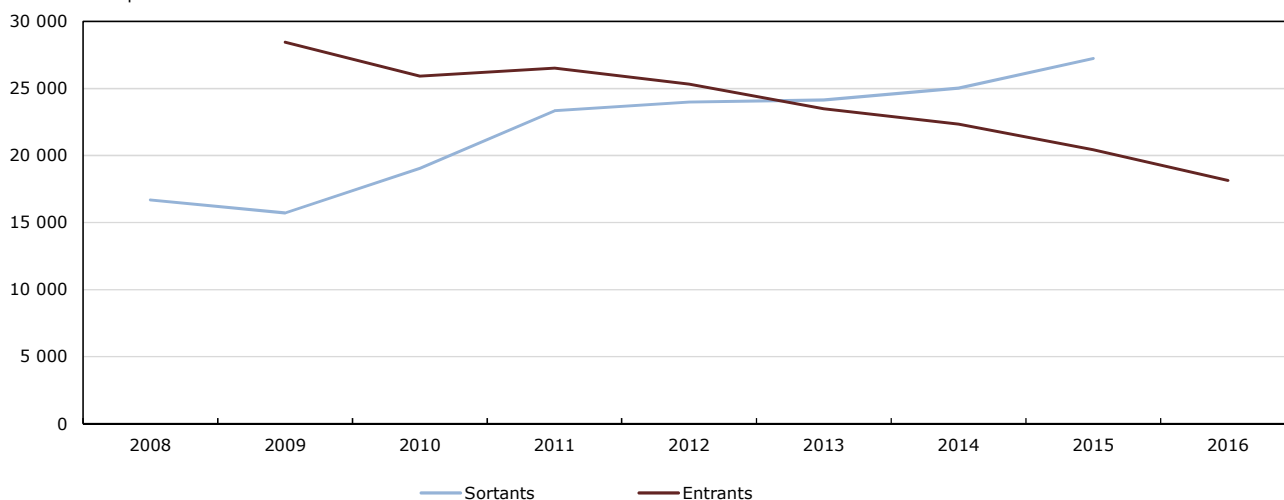
La section précédente a regroupé tous les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants entre 2008 et 2016 pour offrir un aperçu statistique des principales caractéristiques des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants et des entrepreneurs qui dirigent ces entreprises. Cette section examine les changements dans la population des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants au fil du temps. Elle examine également les tendances générales, puis compare les caractéristiques des entrants et des sortants pour illustrer l'évolution en cours dans les entreprises de services de garde d'enfants en milieu familial.

Entrée et sortie des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants au fil du temps

Au niveau agrégé, le nombre de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants au Canada a augmenté de 2008 à 2013 et a diminué jusqu'en 2016. Cette situation vient du fait que le nombre d'entrants sur le marché des services de garde a diminué et le nombre de sortants a augmenté au fil du temps (graphique 1). En 2013, le nombre de sortants a dépassé le nombre d'entrants et la population totale commence à diminuer.

Graphique 1
Entrée et sortie des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants au Canada

nombre d'entreprises



Source : Statistique Canada.

Le nombre d'entrants est passé de 28 459 en 2009 (la première année pour laquelle le nombre d'entrants pouvait être calculé) à 18 150 en 2016, ce qui représente une baisse de 36,2 %. Malgré une légère augmentation en 2011, la tendance des entrants est demeurée négative au cours de la période d'échantillonnage. Des tendances négatives en matière d'entrée avaient été observées dans l'ensemble des provinces et des territoires, ce qui indique que les baisses du nombre d'entrants étaient généralisées

et découlaient de facteurs fondamentaux (comme les changements au niveau de la population et des structures des marchés) plutôt que de politiques adoptées par une seule province.

Le nombre de sortants est passé de 16 703 fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants en 2008 à 27 254 en 2015 (dernière année pour laquelle les sortants peuvent être calculés), ce qui représente une augmentation de 63,1 %. Malgré une baisse survenue en 2010, la tendance générale des sortants était positive au cours de la période d'échantillonnage. Contrairement aux entrants, les sortants étaient principalement observés dans quatre provinces : l'Ontario (47,0 %), le Québec (19,5 %), la Colombie-Britannique (13,4 %) et l'Alberta (11,1 %). La concentration de 91,5 % des sortants dans ces provinces suggère que des changements structurels qui y ont lieu, comme l'ajout de la maternelle ou de la prématernelle à temps plein, peuvent être importants pour la compréhension de la trajectoire des sorties globales. Certaines preuves à cet égard sont présentées dans l'analyse des risques, mais une enquête plus approfondie serait justifiée.

Caractéristiques des entrepreneurs et des familles de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants entrants et sortants

Les différences d'entrée et de sortie par caractéristique sont présentées ci-dessous pour illustrer les changements qui se produisent au sein de la population des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants. Les caractéristiques des entrepreneurs sont présentées en premier, suivies des caractéristiques familiales et des changements dans le revenu familial.

Parmi les caractéristiques des entrepreneurs, le statut d'immigrant continue de se démarquer comme une caractéristique particulièrement importante pour l'examen des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants. Au cours de la période de 2008 à 2016, les immigrants représentent un pourcentage plus élevé d'entrants que de sortants (tableau 7). Ainsi, les entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde appartenant à des immigrants deviennent plus prédominantes avec le temps. De plus, les entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde appartenant à des non-immigrants constituent plus de 50 % des entreprises sortantes. Ensemble, cela indique que les entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde appartenant à des immigrants remplacent, en moyenne, celles qui appartiennent à des non-immigrants dans la population des entreprises au cours de cette période.

En ce qui concerne l'emploi, les résultats montrent que la majorité des entrants (98,3 %) et la majorité des sortants (98,7 %) n'ont pas d'employés. Ces résultats continuent d'illustrer que la très vaste majorité des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants détiennent des microentreprises dont la taille n'a pas crû avec le temps. Cela se reflète dans la proportion à peu près égale d'entrants et de sortants sans employés. Dans une industrie où les entreprises démarrent sans employés, mais se développent en embauchant des employés supplémentaires, on pourrait s'attendre à ce que le nombre moyen de sortants soit supérieur à celui des entrants. Toutefois, ce n'est pas le cas pour la grande majorité des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants.

Tableau 7
Caractéristiques des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants
pour les entreprises entrantes et sortantes

	Entrants	Sortants
	pourcentage	
Statut d'immigrant		
Immigrants	45,2	42,4
Non-immigrants	54,8	57,6
Total	100,0	100,0
Nombre d'employés		
Aucun employé	98,3	98,7
Au moins 1 employé	1,7	1,3
Total	100,0	100,0
Genre du propriétaire (total)		
Propriété à part égale	1,5	2,0
Appartenant majoritairement à des hommes	10,0	12,0
Appartenant majoritairement à des femmes	88,5	86,0
Total	100,0	100,0
Âge du propriétaire		
Moins de 20 ans	4,4	4,3
20 à 39 ans	50,1	47,1
40 à 59 ans	32,4	31,4
60 ans et plus	13,1	17,3
Total	100,0	100,0

Source : Statistique Canada.

La population de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants est également de plus en plus concentrée chez les femmes sur la période de 2008 à 2016. La part d'entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde appartenant à des femmes parmi les entrantes est supérieure de 1,5 point de pourcentage à celle des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde appartenant à des femmes parmi les sortantes. L'inverse est vrai pour les entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde appartenant à des hommes, où la part des sortantes est plus importante que la part des entrantes.

De plus, la part des entrants appartenant aux groupes plus jeunes est supérieure à la part des sortants appartenant aux groupes plus jeunes. La part des sortants devient également de plus en plus importante avec le vieillissement des groupes d'âge. Ce résultat suppose que, sur la période allant de 2008 à 2016, les personnes devenant travailleurs autonomes propriétaires de services de garde d'enfants le deviennent à un âge de plus en plus précoce. Cela est conforme à la situation où les entrepreneurs entrent à un plus jeune âge et sortent à un âge plus avancé. Compte tenu de la courte durée d'activité de la plupart de ces entreprises, cet effet est probablement atténué parmi les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants, mais s'illustre néanmoins dans les données.

En ce qui a trait à la structure familiale, la situation familiale et la situation de faible revenu se démarquent en raison des écarts importants entre ces deux catégories (tableau 8). Pour la situation familiale, environ les trois quarts du roulement se produisent dans les familles comptant un couple, tandis que pour la catégorie de revenu, environ les deux tiers du roulement se produisent dans les ménages qui ne sont pas à faible revenu. Les familles comptant un couple représentent 77,0 % des entrants et 74,0 % des sortants. Par conséquent, il y a proportionnellement davantage d'entrants que de sortants, et les familles comptant un couple ont accru leur présence au sein de la population des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants. Les familles qui ne sont pas à faible revenu représentaient 69,9 % des entrants et 66,4 % des sortants, de sorte que la proportion de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants issus de familles à faible revenu augmente au cours de la période de 2008 à 2016.

Tableau 8
Caractéristiques de la structure familiale des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants pour les entreprises entrantes et sortantes

Caractéristique	Entrants	Sortants
	pourcentage	
Situation familiale		
Familles comptant une seule personne, avec ou sans enfants	23,0	26,0
Familles comptant un couple, avec ou sans enfants	77,0	74,0
Total	100,0	100,0
Situation de faible revenu		
Pas en situation de faible revenu	69,6	66,4
En situation de faible revenu	30,4	33,6
Total	100,0	100,0
Taille de la famille (nombre de personnes)		
1	12,2	14,1
2	23,5	25,7
3	20,0	18,4
4	27,3	25,1
5	12,3	11,9
6 ou plus	4,7	4,7
Total	100,0	100,0
Âge des enfants		
Aucun enfant de moins de 13 ans	51,0	56,0
Enfants de moins de 13 ans	49,0	44,0
Enfants de moins de 4 ans	26,0	19,0
Enfants de 3 à 13 ans	23,0	25,0
Total	100,0	100,0
Nombre d'enfants âgés de moins de 4 ans		
Pas d'enfant ou aucun enfant de moins de 4 ans	74,4	81,0
Un enfant de moins de 4 ans	20,2	15,3
Deux enfants ou plus âgés de moins de 4 ans	5,3	3,7
Total	100,0	100,0

Source : Statistique Canada.

Les taux d'entrée et de sortie selon la taille de la famille indiquent une tendance à vivre dans des familles plus grandes. Cela concorde avec l'importance croissante pour les ménages familiaux comptant un couple dans lesquels se trouve un fournisseur autonome de services de garde d'enfants. Pour les ménages ne comptant qu'une seule personne, la part des entreprises sortantes (14,1 %) est plus importante que celle des entreprises entrantes (12,2 %). Il en est de même pour les ménages à deux. Une fois que la taille de la famille atteint trois personnes, la part des entreprises entrantes (20,0 %) dépasse celle des entreprises sortantes (18,4 %). Les familles formées de quatre personnes confirment d'ailleurs cette tendance. La différence s'atténue cependant pour les familles de cinq personnes et disparaît pour les familles de six personnes ou plus. Cela signifie qu'une proportion de plus en plus élevée de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants se trouvent dans des familles comptant trois et quatre personnes. Cela cadre avec la notion selon laquelle les entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde sont exploitées comme une source de revenu secondaire parmi certains salariés.

Sur les 175 271 fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants qui ont quitté le marché entre 2008 et 2016, 56 % n'avaient pas d'enfants âgés de moins de 13 ans. Cette proportion est supérieure à la part des entrants (51 %) sans enfant de moins de 13 ans. Cette situation sous-entend que, bien que les familles sans enfants de moins de 13 ans représentent une part importante du chiffre d'affaires des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde, elles diminuent en proportion de l'ensemble des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants en activité. De même, les taux d'entrée (49,0 %) sont plus élevés que les taux de sortie (44,0 %) pour les familles avec des enfants de moins de 13 ans. Cela indique que la proportion relative des travailleurs autonomes propriétaires de services de garde d'enfants ayant des enfants de moins de 13 ans a augmenté sur la période de 2008 à 2016. Cette

tendance concorde avec l'ouverture d'entreprises de services de garde d'enfants chez les familles ayant des enfants en âge de fréquenter les services de garde, puis la fermeture une fois que les enfants atteignent un âge où la fréquentation des garderies ou des services de garde ou avant et après l'école n'est plus nécessaire.

Les enfants de moins de 4 ans ont généralement besoin de services de garde à temps plein si leurs parents travaillent à temps plein. Les familles ayant des enfants de moins de 4 ans représentent un quart de l'ensemble de fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants entrants, mais seulement 19,0 % des sortants. Cela montre que la part de ces entreprises augmente au fil du temps, ce qui appuie la notion selon laquelle, dans certains cas, la personne fournissant le service exploite une garderie jusqu'à ce qu'un jeune enfant atteigne un âge où d'autres options de garde voient le jour. Lorsque les chiffres sont ventilés davantage, la présence d'un seul enfant de moins de 4 ans semble indiquer l'ouverture d'un service de garde. Fait important, cela signifie toujours que les trois quarts des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants exploitent leurs entreprises dans des familles n'ayant pas d'enfants âgés de moins de 4 ans. Ainsi, bien que la situation où une personne qui s'occupe de l'enfant accueille des enfants tout en restant à la maison avec son propre enfant se reflète dans les données, elle ne représente pas la majorité des cas.

Variation du revenu des ménages aux alentours de l'entrée ou de la sortie

Dans les sections qui précèdent, nous avons examiné l'évolution de la population des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants. La présente section offre des renseignements de base sur le revenu familial total des ménages qui sont entrés sur le marché des services de garde d'enfants ou qui en sont sortis. Les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants représentent de petites entreprises, dont beaucoup gagnent des revenus limités (Archer et coll. 2021). De plus, la notion selon laquelle les entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde fournissent un soutien au revenu des familles ayant de jeunes enfants ou des ménages d'immigrants ressort lorsqu'on examine les caractéristiques des travailleurs autonomes propriétaires de services de garde d'enfants et celles de leurs familles. Par conséquent, on peut s'attendre à ce que les variations du revenu vers la date d'entrée ou de sortie des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants stabilisent ou soutiennent temporairement les revenus familiaux.

Le revenu familial total est étudié dans la section des résultats ci-dessous⁶ et correspond au revenu de toutes les sources, y compris les salaires et traitements versés aux ménages, le revenu de placement et le revenu d'un travail autonome. Le dernier désigne la classification du revenu liée à l'exploitation d'une entreprise de garde d'enfants en milieu familial. Le revenu familial total inclut également le revenu reçu par les familles sous forme de transferts gouvernementaux, comme les prestations d'assurance-emploi, et de transferts privés, comme la prestation alimentaire pour enfant.

6. Le revenu familial total comprend le revenu provenant de toutes les sources, y compris l'emploi rémunéré, le travail autonome et les prestations comme l'assurance-emploi. Les résultats du tableau 7 comparent les variations du revenu familial total entre l'année précédant l'entrée et l'année suivant l'entrée ou entre l'année précédant la sortie et l'année suivant la sortie. Les résultats sont présentés avant rajustement en fonction de l'inflation et ne tiennent pas compte des changements dans les revenus familiaux qui ne proviennent pas de l'entreprise des services de garde. Par conséquent, ils doivent être interprétés comme reflétant les ajustements de revenu qui se produisent aux alentours de l'entrée ou de la sortie, mais non comme une mesure isolée de l'effet de l'activité de l'entreprise offrant des services de garde d'enfants.

Tableau 9
Variations du revenu familial total aux alentours de l'entrée et de la sortie

Caractéristique	Variation en pourcentage entre	Variation en pourcentage entre
	l'année précédant l'entrée et l'année suivant l'entrée	l'année précédant la sortie et l'année suivant la sortie
	pourcentage	
Famille avec ou sans jeunes enfants		
Aucun enfant	55,0	6,9
Au moins un enfant de moins de 4 ans	5,7	10,2
Situation de faible revenu		
Pas en situation de faible revenu	0,8	6,1
En situation de faible revenu	39,0	8,6
Statut d'immigrant		
Immigrants	16,0	9,5
Non-immigrants	10,2	6,1

Source : Statistique Canada.

Pour illustrer l'effet des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde sur le revenu familial total, la variation en pourcentage du revenu par catégorie est calculée de l'année précédant l'entrée à l'année suivant l'entrée et de l'année précédant la sortie à l'année suivant la sortie. Il en est ainsi pour éviter l'utilisation des années d'entrée et de sortie elles-mêmes, car elles ne représentent souvent que des années d'activité partielles, ce qui aurait pour effet de biaiser le revenu qu'elles représentent à la baisse. Toutefois, dans certains cas, les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants ne sont en activité qu'une partie d'une année complète en raison de taux de roulement élevés. Ceci est atténué par l'utilisation des années précédant et suivant leurs années d'activité.

En ce qui concerne les changements de revenu survenant vers la date d'entrée du fournisseur autonome de services de garde d'enfants, l'effet le plus important est observé chez les familles à faible revenu, où le démarrage des activités d'un fournisseur autonome de services de garde d'enfants augmente le revenu moyen des ménages de 39,0 % (tableau 9). Pour les familles qui ne sont pas à faible revenu, la variation du revenu est, en moyenne, positive, mais relativement faible (0,8 %). Il y a peu de différence dans les changements de revenu familial selon qu'il y a ou non des jeunes enfants dans la maison. Pour les ménages immigrés, cependant, il y a une différence de 6 points de pourcentage par rapport aux ménages non immigrés. Cela rend probablement compte du nombre relativement plus élevé de ménages d'immigrants dans lesquels il y a un fournisseur autonome de services de garde d'enfants et qui sont également à faible revenu.

Pour toutes les catégories, on constate une augmentation du revenu familial à la suite de la fermeture de l'entreprise de fournisseur autonome de services de garde, et les effets sont plus similaires qu'à leur entrée.

Ces tendances laissent suggérer l'existence d'au moins deux types de modèles décrivant le rôle que jouent les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants au sein des ménages qui exploitent ces entreprises. Le premier modèle décrit un remplacement du revenu à court terme, qui s'applique tout particulièrement aux familles qui ne sont pas à faible revenu. Le maintien du revenu du ménage pour ces familles pendant la période entourant le démarrage des activités d'un fournisseur de services, suivi de l'élévation du revenu du ménage après la cessation des activités du fournisseur autonome de services de garde d'enfants, suggère que les femmes de ces familles exploitent les garderies comme substitut à un emploi rémunéré ou à d'autres formes de travail autonome.

Dans le second modèle, une entreprise de fournisseur autonome de services de garde est utilisée comme tremplin pour soutenir la progression des revenus chez les ménages. Ce type de modèle se reflète principalement dans les revenus totaux des familles immigrantes et à faible revenu. Compte tenu de la

courte durée de vie des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde, la hausse du revenu des ménages au commencement des activités des fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants et la hausse subséquente du revenu des ménages à la cessation des activités suggèrent que les entreprises semblent soutenir le revenu des ménages au moyen d'une certaine forme de transition.

Dans les deux cas, les résultats sont préliminaires et une enquête plus approfondie est nécessaire pour vérifier ces hypothèses. Néanmoins, les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants semblent assumer un rôle important à court terme dans le soutien aux revenus des ménages, et ce rôle semble être particulièrement important pour le maintien des revenus dans les familles comptant un couple et pour le soutien des ménages immigrants et à faible revenu pendant leur période d'intégration.

Facteurs associés à la longévité des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde et à leurs décisions de sortie

L'analyse des entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde révèle que celles-ci ont tendance à être de courte durée, que les caractéristiques familiales et le statut d'immigrant influent sur les mesures et qu'elles semblent avoir une incidence sur le revenu de nombreux ménages, soit à titre de mesure transitoire, soit à titre de source de revenu de remplacement. Cela soulève la question de savoir lesquelles des caractéristiques sont les plus importantes pour comprendre l'évolution de la population des fournisseurs autonomes de services de garde.

Pour examiner l'importance statistique des différentes caractéristiques, une fonction de risque a été estimée. Elle fournit les estimations de paramètres et les rapports de risque. Les estimations de paramètres indiquent la signification statistique, tandis que les rapports de risque témoignent de la mesure dans laquelle une caractéristique augmente ou diminue la probabilité qu'un fournisseur autonome de services de garde reste en activité pendant une année supplémentaire. Les résultats ci-dessous présentent une inférence statistique sur les caractéristiques des fournisseurs autonomes de services de garde qui sont associées au fait qu'ils demeurent en activité pendant une année supplémentaire.

Le modèle de fonction de risque estime une probabilité de base; les rapports de risque illustrent alors dans quelle mesure une caractéristique donnée augmente ou diminue la probabilité que le service de garde demeure en activité relativement aux valeurs de référence. Ici, de nombreuses variables sont catégoriques. Par conséquent, les valeurs de base représentent un ensemble de caractéristiques par rapport auxquelles les changements dans les caractéristiques peuvent être comparés. Les valeurs de base du modèle sont choisies pour représenter un fournisseur autonome de services de garde d'enfants situé en Ontario et qui est une femme non immigrante âgée de 20 à 39 ans, qui vit dans un ménage monoparental au sein d'une famille de taille moyenne avec au moins un enfant âgé de moins de 4 ans, et qui n'est pas à faible revenu.

Tableau 10

Estimations du modèle de fonction de risque pour les fournisseurs de services de garde d'enfants demeurant en activité pendant une année supplémentaire

Variable	Estimation	Erreur-type	Pr >Chi carré	Rapport des risques
Nombre d'enfants âgés de moins de 4 ans	0,00	0,01	0,83	1,00
A déclaré un revenu d'un travail autonome (personne)	1,12	0,02	0,00	3,06
A déclaré un revenu d'un travail autonome (conjoint)	0,02	0,01	0,01	1,02
Revenu familial total	0,00	0,00	0,00	1,00
Revenu d'emploi (personne)	0,00	0,00	0,00	1,00
Revenu d'emploi (conjoint)	0,00	0,00	0,00	1,00
Revenu d'un travail autonome (personne)	0,00	0,00	0,54	1,00
Revenu d'un travail autonome (parents)	0,00	0,00	0,55	1,00
Revenu d'un travail autonome (conjoint)	0,00	0,00	0,56	1,00
Revenu d'assurance-emploi	0,00	0,00	0,00	1,00
Familles comptant un couple	1,34	0,50	0,01	3,84
Appartenant majoritairement à des hommes	-0,43	0,01	0,00	0,65
Propriété à part égale	-0,12	0,02	0,00	0,89
Au moins un enfant âgé de 5 à 13 ans	0,31	0,01	0,00	1,36
Aucun enfant âgé de moins de 13 ans	0,44	0,02	0,00	1,55
Le propriétaire est âgé de moins de 20 ans	-0,85	0,04	0,00	0,43
Le propriétaire est âgé de 40 à 59 ans	0,47	0,01	0,00	1,60
Le propriétaire est âgé de 60 ans ou plus	0,34	0,01	0,00	1,41
Immigrants	-0,33	0,01	0,00	0,72
En situation de faible revenu	-0,33	0,01	0,00	0,72
Petite famille	-0,40	0,01	0,00	0,67
Grande famille	0,06	0,01	0,00	1,06
Mise en œuvre de la maternelle à temps plein	-0,23	0,01	0,00	0,79
Alberta	-0,13	0,01	0,00	0,88
Colombie-Britannique	-0,21	0,01	0,00	0,81
Manitoba	0,01	0,02	0,58	1,01
Nouveau-Brunswick	0,18	0,03	0,00	1,19
Terre-Neuve-et-Labrador	0,17	0,04	0,00	1,18
Nouvelle-Écosse	0,04	0,03	0,12	1,04
Territoires du Nord-Ouest	-0,06	0,10	0,52	0,94
Nunavut	-0,16	0,27	0,56	0,86
Île-du-Prince-Édouard	0,23	0,06	0,00	1,26
Québec	0,61	0,01	0,00	1,84
Saskatchewan	0,05	0,02	0,01	1,05
Yukon	-0,15	0,14	0,28	0,86

Note : Pr = probabilité de l'événement

Source : Statistique Canada.

Par rapport à la situation de référence, le fait de vivre dans une famille comptant un couple, une famille avec au moins un enfant âgé de 5 à 13 ans ou sans enfant de moins de 13 ans, une grande famille et d'avoir des revenus individuels provenant d'un travail autonome augmente la probabilité qu'un fournisseur autonome de services de garde d'enfants demeure en activité pendant une année supplémentaire (tableau 10). En ce qui concerne l'âge du propriétaire, un service de garde d'enfants détenu par un travailleur autonome âgé de 40 à 59 ans ou par un travailleur autonome de 60 ans et plus est plus susceptible de demeurer en activité comparativement à un service de garde qui est détenu par un travailleur autonome âgé de 20 à 39 ans. Bien que les variables du revenu aient un effet positif statistiquement significatif, le revenu familial total et le revenu d'emploi personnel ont une incidence globale de très faible ampleur. En fait, en pratique, aucune des variables de revenu n'a un rapport de risque différent de 1, sauf pour le revenu provenant d'un travail autonome. Un entrepreneur recevant un revenu de travail autonome est trois fois plus susceptible de rester en affaires pendant une année supplémentaire. Enfin, comparativement à l'Ontario, un fournisseur autonome de services de garde d'enfants situé à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et au Québec est plus susceptible de demeurer en activité.

Les entreprises de fournisseurs autonomes de services de garde qui sont détenues majoritairement (ou à parts égales) par de jeunes hommes immigrants dans une famille de petite taille à faible revenu ont toutes des estimations de paramètres qui sont statistiquement significatives et des rapports de risque indiquant une probabilité plus faible de poursuite des activités. Sur le plan géographique, les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Yukon, des

Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ont une probabilité plus faible de demeurer en activité. Les résultats pour les territoires ne sont pas tous statistiquement significatifs, mais cela peut être dû à leurs tailles d'échantillon plus petites. Enfin, l'instauration de la prématernelle ou de la maternelle à temps plein en Ontario et en Colombie-Britannique a un paramètre négatif et statistiquement significatif et un rapport de risque bien inférieur à 1, ce qui suggère que l'instauration de la prématernelle ou de la maternelle à temps plein est associée à une probabilité plus faible que les fournisseurs autonomes de services de garde d'enfants poursuivent leurs activités.

Conclusion

Des études ont démontré que la garde d'enfants au Canada est essentielle pour soutenir l'emploi rémunéré des parents, en particulier celui des femmes qui effectuent la majorité du travail de garde d'enfants (Smith 2022, Power 2020, Wallace et Goodyear-Grant 2020, Penn 2012). Toutefois, les études sur les fournisseurs de services de garde d'enfants menées à ce jour se sont concentrées sur les grandes garderies ou les fournisseurs de services de garde agréés (Cleveland et coll. 2008, Macdonald 2018, Friendly et Macdonald 2021) parce que, jusqu'à récemment, c'étaient les seuls fournisseurs qui pouvaient être facilement identifiés et étudiés.

Le présent article examine les petites garderies en milieu familial identifiées par Archer et coll. (2001) qui sont omniprésentes dans l'ensemble du Canada. Il présente un premier ensemble de résultats permettant de comprendre les caractéristiques et l'évolution de la population des petites garderies en milieu familial entre 2008 et 2016. Les résultats montrent qu'une part importante des garderies en milieu familial sont exploitées par des immigrants, en particulier des femmes entrepreneures, et qu'il existe des différences dans la façon dont les garderies en milieu familial soutiennent les revenus des familles à faible revenu et des familles qui ne sont pas à faible revenu. Un test préliminaire pour déterminer l'effet de la maternelle ou de la prématernelle à temps plein accredit la thèse voulant que la mise en place de ces programmes en Colombie-Britannique et en Ontario réduit la probabilité que les garderies en milieu familial continuent de fonctionner.

De plus, les résultats laissent supposer que la présence d'enfants dans un ménage n'est pas la raison principale justifiant l'exploitation d'une garderie en milieu familial, puisque moins de 50 % des entreprises sont situées dans des ménages ayant un enfant de moins de 13 ans et 20 % des garderies sont situées dans des ménages comptant un enfant de moins de 4 ans. Au contraire, les résultats suggèrent que les garderies en milieu familial sont exploitées comme un moyen à court terme de soutenir les revenus familiaux, en particulier pour les familles comptant un couple. Il est possible que les garderies en milieu familial soient utilisées par les ménages immigrants et à faible revenu comme moyen d'augmenter le revenu familial pendant leur période d'intégration. Ces idées sont suggérées dans les résultats, mais un examen plus complet est nécessaire pour examiner ces sujets plus en profondeur.

Enfin, il existe des différences importantes dans les structures des marchés qui découlent des systèmes plus centralisés (comme ceux représentés par les grands centres) et des systèmes plus décentralisés (comme ceux représentés par les petites garderies en milieu familial). Ces différences comprennent l'efficacité, le coût de la réglementation, la facilité d'accès et la résilience. Des travaux futurs visant à étudier de façon plus poussée ces caractéristiques du marché des services de garde d'enfants ou à examiner plus en détail les modèles d'entreprise relatifs aux services de garde en milieu familial permettraient de mieux comprendre le fonctionnement du marché des services de garde d'enfants et ses interactions avec d'autres aspects de la vie au Canada.

Bibliographie

Archer, J. Duhamel, B., Macdonald, R., Watt, J., et Hong Nei (Connie) Yam. « Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Canada : caractéristiques des entreprises et produit intérieur brut de l'industrie ». Rapports économiques et sociaux. N° 36-28-0001 au catalogue. Statistique Canada: Ottawa. [Disponible au lien suivant : Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Canada : Caractéristiques des entreprises et produit intérieur brut de l'industrie \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/article/00001)

Brosseau, L. 2020. *Reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger des immigrants*, Étude générale de la Bibliothèque du Parlement, publication n° 2020-86-E, Bibliothèque du Parlement, Ottawa.

Cleveland, Gordon, Barry Forer, Douglas Hyatt, Christa Japel et Michael Krashinsky. 2008. « New evidence about childcare in Canada: Use patterns, affordability and quality », *Institute for Research in Public Policy: Choices*, vol. 14, n° 12.

Fox, John. 2008. « Cox Proportional-Hazards Regression for Survival Data ». Disponible au lien suivant : <https://socialsciences.mcmaster.ca/fox/Books/Companion-1E/appendix-cox-regression.pdf>.

Friendly, Martha et David Macdonald. 2021. Tirer la sonnette d'alarme : répercussions de la COVID-19 sur le secteur des services de garde à l'enfance au Canada, Centre canadien de politiques alternatives, Ottawa.

Li, P. S. 2001. « The Market Worth of Immigrants' Educational Credentials », *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, vol. 27 n° 1, p. 23 à 38. [Disponible au lien suivant : https://doi.org/10.2307/3552371](https://doi.org/10.2307/3552371).

Macdonald, David. 2018. *Les déserts de services de garde au Canada*, Centre canadien de politiques alternatives, Ottawa.

Macdonald, Ryan. 2012. « Dynamique des entreprises : la disparition des nouvelles entreprises canadiennes : analyse de survie de la cohorte de 2002 des entreprises entrantes du secteur entreprises », Statistique Canada.

Morissette, R. et R. Sultan. 2013. « Vingt ans dans la carrière des travailleurs immigrants et des travailleurs nés au Canada », *Aperçus économiques*, n° 032, produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Penn, Helen. 2012. « Childcare markets: Do they work? », *Childcare markets, local and global: Can they deliver an equitable service?*, publié sous la direction d'Eva Lloyd et de Helen Penn, The Policy Press and University of Chicago Press (juin 2012).

Power, Kate. 2020. « The COVID-19 pandemic has increased the care burden of women and families », *Sustainability: Science, Practice and Policy*, vol. 16, n° 1, p. 67 à 73, DOI : 10.1080/15487733.2020.1776561

Smith, Julia. 2022. « From “nobody's clapping for us” to “bad moms”: COVID-19 and the circle of childcare in Canada », *Gender, Work & Organization*, vol. 29, n° 1, p. 353 à 367.

Statistique Canada. 2022. Registre des entreprises. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=1105

Statistique Canada. 2020. Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE), version de 2018. https://www.statcan.gc.ca/fr/programmes-statistiques/document/5228_D1_V1

Wallace, Rebecca et Elizabeth Goodyear-Grant. 2020. « News Coverage of Childcare during COVID-19: Where Are Women and Gender? », *Politics & Gender*, vol. 16, n° 4, p. 1123 à 1130.